



## Location de particulier passe ensuite par agence probleme de bail

Par **KERYDWEN**, le **21/05/2012** à **23:04**

Bonjour,

Je suis actuellement locataire d'un appartement, qui a la base était entre particulier. Puis a été remis a une agence.

J'ai déposer mon préavis pour partir et m'ont demandé de prendre un rendez-vous 3 semaine avant la date souhaité. Mais j'ai entendu dire que l'agence aurait du faire un état des lieux lorsque qu'ils ont pris en charge l'appartement.

Ont ils le droit de me retenir des choses lors de l'état des lieux de sortie , sachant qu'il n'y a tout de même aucun dégâts.

merci par avance.

Par **janus2fr**, le **22/05/2012** à **07:44**

[citation]Mais j'ai entendu dire que l'agence aurait du faire un état des lieux lorsque qu'ils ont pris en charge l'appartement. [/citation]

Bonjour,

Comme quoi, il faut toujours se méfier de ce que l'on entend dire...

Il n'y avait, bien entendu, aucun état des lieux à faire au moment de la mise en gérance.

Que le bien soit géré par agence ou directement par le propriétaire ne change rien pour vous, c'est le bail et l'état des lieux faits avec le propriétaire qui continuent à s'appliquer.

A votre départ, l'agence réalisera donc un état des lieux de sortie qui sera comparé à l'état des lieux d'entrée réalisé avec le propriétaire pour voir si des dégradations sont ou non à mettre à votre charge.

Par **KERYDWEN**, le **22/05/2012** à **22:51**

Par contre je viens d'apprendre qu'eux non pas l'état des lieux d'origine. Je dois leur fournir?

merci

Par **janus2fr**, le **23/05/2012** à **07:05**

C'est dans votre intérêt, car sinon, si l'agence n'a pas l'EDL d'entrée, elle pourrait considérer que le logement vous a été remis en parfait état et elle pourrait vous imputer toutes les dégradations constatées à la sortie, même si elles existaient déjà à votre arrivée. Mais logiquement, c'est le propriétaire qui aurait du remettre à l'agence tout le dossier de location, dont l'EDL d'entrée.

Par **KERYDWEN**, le **23/05/2012** à **13:52**

JE vous remercie pour toutes ces réponses.